

# Conférence-débat « L'Europe des libertés à l'épreuve des crises »

5 juin 2026

Sous la direction scientifique de **Natasa Danelciuc-Colodrovschi**

Depuis quasiment vingt ans, l'Union européenne est confrontée à une succession de crises : crise financière et crise de la dette souveraine, crise migratoire, terrorisme et enjeux de sécurité, pandémie de COVID-19, guerre en Ukraine. Ces crises interrogent la capacité de l'Union à **préserver et garantir les droits et libertés**, en tant que valeurs fondamentales de l'UE.

La discussion pourra s'organiser autour de **trois grands axes**.

**Intervenants :**

**Péter Kruzslicz, Université de Szeged**

**Aleksandar Tsekov, Université « St. Kliment Okhridski »**

**Quentin Suteau, Aix-Marseille Université**

**Jean Santiago, Aix-Marseille Université**

**Bryan Roux, Aix-Marseille Université**

**Myriam Aouina, Aix-Marseille Université**

## **AXE 1 : Les crises fragilisent-elles ou renforcent-elles les libertés ?**

*Questions qui se posent : Les crises conduisent-elles à **restreindre les libertés** (sécurité, surveillance, restrictions sanitaires) ? Les crises peuvent-elles au contraire **renforcer les mécanismes européens de protection des droits fondamentaux** ?*

**Exemples d'illustrations :** jurisprudence de la CJUE relative aux **mesures sanitaires** ou aux **données personnelles**.

**Quentin Suteau :** « Les crises conduisent-elles à restreindre les libertés (sécurité, surveillance, restrictions sanitaires) ? »

Jean Santiago

## AXE 2 : L'Union européenne est-elle un véritable garant des droits et libertés ?

*Questions : L'UE constitue-t-elle aujourd'hui un niveau efficace de protection des libertés ? Comment s'articulent les protections assurées par les juridictions nationales, la CJUE, et la Cour européenne des droits de l'homme ? Peut-on identifier une **tension entre intégration économique et droits fondamentaux** ?*

**Exemples d'illustrations** : jurisprudence sur les droits sociaux ; jurisprudence immigration ; jurisprudence sur l'**État de droit** (indépendance de la justice en Pologne).

**Bryan Roux** : « L'UE constitue-t-elle aujourd'hui un niveau efficace de protection des libertés ? »

## AXE 3 : Les crises menacent-elles l'unité politique et les valeurs de l'Union ?

*Questions : Les crises renforcent-elles l'unité européenne autour des valeurs prévues à l'**article 2 TUE** ou créent-elles au contraire des **fractures entre États membres** ? Les tensions autour de l'**État de droit** ou les mouvements souverainistes mettent-ils en danger l'avenir du projet européen ? Quels instruments l'Union possède-t-elle pour défendre ses valeurs ?*

**Exemples d'illustrations** : le mécanisme de conditionnalité budgétaire lié à l'**État de droit** ; bouclier démocratique européen.

Myriam Aouina